

# Manies

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 25

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206061>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les broyeurs de noir s'en vont partout hochant la tête et disant : « Ah ! ça se présente mal. Les temps sont durs, les fêtes trop nombreuses et les bourses plates. La population ne donnera pas ; les drapeaux demeureront dans les galelas, la mousse dans les forêts et les fleurs chez le marchand ».

N'en croyez rien ! On a toujours dit cela, ici. Et l'heure de Lausanne donc ! elle ne sonne qu'à la dernière, mais quelle sonnerie, mon bon !

Que le Conseil d'Etat fasse hisser au clocher de la Cathédrale la bannière rouge à croix blanche, et au faite du Château le drapeau vert et blanc ; que la Municipalité arbore aux flèches de nos temples, à l'hôtel de ville, la bannière rouge et blanche de la commune et, en un clin d'œil, comme par enchantement, les drapeaux de toutes couleurs surgiront de toutes les fenêtres, les sapins embaumés se rangeront tout le long des trottoirs, les guirlandes de mousse et de lierre, piquées de fleurs multicolores, se balanceront, légères et gracieuses, sur la tête des passants, les arcs de triomphe se dresseront sur nos carrefours, les tramways, les auto-taxis, les vénérables fiacres, même, décorés d'oriflammes, rivaliseront de coquetterie. Lausanne, souriante toujours, dans son cadre incomparable, Lausanne pimpante et parée comme aux plus beaux jours, Lausanne ivre de jeunesse, de joie et de patriotisme, s'écriera : « Que la fête commence ! Gymnastes, chers confédérés, soyez les bienvenus ! »

**Pensée.** — Ce n'est pas d'aimer des choses différentes qui différencie les hommes.

Au contraire, c'est d'aimer les mêmes choses... différemment.

### L'ORAGE

(Pièce de vers en patois picard.)

**A**TITRE de curiosité et à l'intention des personnes qui prennent encore intérêt aux patois, voici, en vers patois de Picardie, la description très pittoresque d'un orage. Ce morceau, bien connu dans son pays d'origine, sera, croyons-nous, compris sans trop de difficulté par ceux de nos lecteurs qui connaissent le patois vaudois.

Ch'touait dins chés keuds jours eq' laissant tcher leurs fanes.  
Chés blés i meurissouait' emmi chés camps tout ganes.  
Pourpeinsant su min tshés, ej' pouissois min roueyon ;  
Mais vlo qu'éin gros hernu kerrié pa l'veint d'amont  
Buke ein keu qui randonn' jus'qu'au fond d'chés vallées,  
Et foet gambillonner chés bet's epaveudées.  
Ches ab's i s'en n'emult'nt, tout ch'bos i n'ein fremit,  
Long temps dins chés montaign's ol' l'ouit qui brouit.  
Tout s'coétié, pis pus rien. Tout o bouchés s'n' haleine :  
Chimientiere et luzets n' sont poent pus muets qu' el' plaine.  
O diroet qu' tout atind, transi, geurlotant d' peur,  
El débacle effreyab' qui vo foer' no malheur.  
C'pendant chés laboureur ont beyé par derrière :  
Ech' nuag' monte, i s' réteud, i s' gonfe. El veint d'arriére  
Ess'flanke eddins, l' laok', dins des noërs tourbillons  
El bahute ed' bistrac comme inn' pigné d'flacons.  
El jour s'étoët foët veup'. Bondé d' grêle, ed teimpêtes,  
Ech' hernu s'applontchoët, s'apponoët sus nos têtes.  
O détele au pus rade au mitan d' sein souyeion.  
O démar' sins guigner, pour rattrapper s' moëson : (chin'tent  
Chés k'vans comm' des mahouais l' long d'ech' k'min s'émous-  
I teur' té ché cailleux. Comme ed'z' épav's i bzin'tent.  
Tout d'in keu, in éclair comme inn' feuchile ed fu  
Cop' ches nués d' bistinchant et vient frôler mes yus.  
Ech' tonner' buke et clake et s' trondel dins chés nuages ;  
El pleuve à gros battants tchet, clitchett' min visage.  
In veudoëse noërd ed poure, ed' graviers raiassés  
Muche eché qui reste ed' jour, s'accouere edus chés blés,  
S'y grincine et les tortingn', pis, comme aveu des t'nailles  
Les dérache et dins l'air foët violer chés pailles.  
Ah ! sus ch' qui n'ein restoët, des grèl's comme des molons  
S'dégrink'tent ein clicotant et s' dékerk'tent a foëson !  
J'ai vu, Pierre, oui ; j'ai vu tous les pein's d'em' n'année  
Plouré's comme inn' grand' route ou bien écoulinées,  
Chés ioux mordôët'nt chés riots, et d'ein bos d'tous chés  
[camps,  
Dins ch' fossé qui r'gordgeoët, seutoët ein gargonillant.  
C'pendant j' rent' pa ch' corti, r'noyé jus'qu'à m' casaque.  
Vlo qu'in eut' coup d'hernu tout auprès d'm' s'déclake :  
J'beyais tout ébaubi ; in plet d'fu d'in bleu roux  
Tchet, clique et craque, ecliff' min guedger d'bout in bout.

**Distraction.** — Un monsieur très distrait fait une promenade à cheval et traverse au galop la place de Montbenon. Arrivé à Tivoli, il réfléchit tout à coup qu'il a oublié de déposer, en passant, une lettre pressante au magasin d'articles de voyage du Grand-Chêne.

Il met pied à terre, appelle un ouvrier de ville qui travaillait près de là et lui dit :

— Ayez l'obligeance de garder mon cheval pendant que je vais jusqu'au Grand-Chêne.  
Et de courir porter sa lettre.

**Lo mondo à l'einvai.** — C'était peu de temps avant l'introduction des nouvelles mesures.

Un paysan, voyant l'annonce d'une mise de paille, dit à sa femme :

— Dis-và, Suzette, crayio bin que foudra allà à sta misa po atzeta dè la paille dévânt que la vindou ao litre, que ne lài cougnâisso rin !

### MANIES

**I**L paraît que tous, sans exception, avons notre manie, petite ou grande. Les unes, bien innocentes, occupent les loisirs de la vie et ne font de mal à personne ; les autres, encombrantes, impérieuses, sont un perpétuel martyre pour celui qui en est affligé et souvent aussi pour son entourage.

Une des manies les plus connues, c'est celle des collections. Qui donc n'en est atteint peu ou prou ? Tout est sujet à collection. On nous parlait l'autre jour d'un collectionneur de... devinez ?... de bouteilles. Oui, de bouteilles, et vides encore. Enfin, si ça peut lui faire plaisir. Quand vous aurez des bouteilles vides, bouteilles à vin ou bouteilles de pharmacie, qu'elles qu'en soient la forme, la contenance et la couleur, pensez à lui.

Les collectionneurs sont exposés parfois à de cruelles méprises, particulièrement les collectionneurs d'antiquités ou d'objets ayant appartenu à des hommes célèbres.

Un temps — la ferveur s'est un peu calmée, paraît-il — le souvenir de Voltaire attirait une foule de pèlerins à Ferney. Un amateur de statistique — encore une manie — calcula que le concierge de la maison de l'illustre écrivain vendait par an 8000 bustes de Voltaire fabriqués avec la terre de Ferney, à 1 franc pièce : 8000 francs ; 1200 lettres autographes, à 20 francs : 24,000 francs ; 500 cannes « authentiques » de Voltaire, à 50 francs pièce : 25,000 francs ; 300 perruques non moins authentiques, à 100 francs pièce : 30,000 francs ; — soit au total 87,000 francs de bénéfices annuels.

C'est le cas de mentionner au passage la curieuse exhibition faite jadis dans un musée forain : on y voyait le crâne de Napoléon à vingt ans, et, un peu plus loin, le crâne du même alors qu'il commandait en chef l'armée d'Italie.

D'ailleurs, un fait analogue s'est produit récemment à propos de Mme de Sévigné. On croyait avoir découvert, en 1870, dans le tombeau de la célèbre épistolière, un morceau de son crâne ; l'autre moitié avait été envoyée à Paris, et on l'y recherchait. Or, un peu plus tard, on apprit qu'il existait un autre crâne de Mme de Sévigné — tout entier cette fois — dans le couvent des dominicains de Nancy.

\*

Une autre manie dont sont atteints nombre de gens, est celle de violer les lois et règlements établis dans l'intention, souvent méconnue, d'assurer le bien de tous.

Combien de gens très honorables et tout à fait incapables de commettre une action indélicatée dans le privé, et qui, chaque fois qu'ils reviennent de l'étranger, introduisent en contrebande quelques objets, qu'ils peuvent très bien trouver dans leur pays et souvent à de meilleures conditions. Peut leur chaut de risquer l'amende ou la prison ; ils sont contents de frauder le fisc.

S'il réussit, il en est aussi fier qu'un général qui vient de remporter une victoire.

Un trottoir est-il barré par des échafaudages ? Le maniaque de la violation cède à l'impérieux désir d'y marcher, au risque de recevoir un moëllon sur la tête. Il possède une carte de faveur pour une exposition, un concert ou un spectacle, il a l'exorbitante prétention de ne pas la montrer au contrôleur et d'être cru sur parole. Il suffit que cette inscription : *Défense de fumer*, frappe ses yeux, pour qu'il allume une cigarette. S'il voit sur une porte : *Défense d'entrer*, le diable lui-même ne l'empêcherait pas d'en tourner le bouton et d'en franchir le seuil. Il a la rage de ressembler à Panurge, qui rossait le guet, ou à Figaro, qui lançait des insolences au nez d'Almaviva. Il cherche l'occasion « d'embêter le gouvernement ». Tout est là.

« J'ai un ami — charmant garçon — qui est possédé au plus haut point de cette étrange manie, conte un chroniqueur. Quand il était soldat, il n'avait qu'une idée, qui était de s'habiller en civil, non pas que ce vêtement lui fût commode, mais parce qu'en dépouillant la capote et le pantalon garance, il travaillait la consigne. Il se livrait à des ruses d'Apache pour parvenir à ses fins. Vingt fois, il faillit être mis dedans ; mais son étoile le protégea. Une solide correction l'eût guéri sans doute de ses mauvaises habitudes ; l'impunité l'y a enfoncé davantage. Et maintenant, il se croirait humilié dans son orgueil s'il se pliait aux plus simples instructions des lois et règlements. »

On en connaît beaucoup de ces gens-là. Ne cherchons pas trop, nous arriverions peut-être à quelque découverte désagréable. Vous saisissez ?

**Pitté ! facteur !** — M\*\*\* — oh ! il est bien connu — n'a pas beaucoup d'amis, partant peu de correspondance. Il se console encore de l'absence des amis, mais ne peut prendre son parti de ne pas recevoir de lettres. Sa douleur est d'autant plus vive qu'à chaque distribution le facteur remet une ou deux lettres au voisin de M\*\*\*, alors qu'invariablement il répond à ce dernier, avec un petit sourire narquois : « Rien encore, cette fois ».

L'autre jour, désespéré, le pauvre oublié s'écrie :

— Oh ! ce facteur maudit, il a plein son sac de lettres !... Qu'est-ce que ça lui ferait pourtant de m'en donner une !

**On maû què passè.** — On païsan que sa grossa courtena avâi fè nomma conseilli dé perrotse, trâuvé on ovrai cutsi aô bor daû tsemin.

— Lé portan onna vergogne k'on omo ace minabllio kè té, pouessé baîré kanki' à sé rebatta dein lo terrau !

— Pachence po on iadzo, monsu lo conseilli, mâ vô mi ètré soû que d'ètré bête, cin ne douré pâ ace grand tin !

**Pardon !** — Un homme qui n'a qu'un soupçon de nez — combien doivent l'envier — s'est marié l'autre jour, après avoir longtemps juré fidélité au célibat.

— Comment, Paul a pris femme ? dit un de ses amis en apprenant la chose.

— Eh bien, oui, l'autre jour.

— Oh ! c'est sans doute pour avoir un nouveau-né.

**« Um » ou « a ».** — Un auteur dont l'ouvrage va sortir de presse, y découvre « une » faute. Malheureusement, il est trop tard déjà pour la corriger. Il décide l'insertion, à la fin du volume, d'une note rectificative.

Soudain, se frappant le front : « Dois-je mettre *erratum* ou *errata* ? » demande-t-il à son éditeur.

— Mettez seulement *errata*.